

Programme d'enseignement de prévention-santé-environnement des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel

NOR : MENE2003005A

arrêté du 3-2-2020 - J.O. du 5-2-2020

MENJ - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation ; avis du CSE du 19-12-2019

Article 1 - Le programme d'enseignement de prévention-santé-environnement des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel est fixé conformément aux annexes du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021 en classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2021-2022 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 3 février 2020

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Jean-Michel Blanquer

Annexe 1

↳ **Programme de prévention-santé-environnement de première professionnelle**

Annexe 2

↳ **Programme de prévention-santé-environnement de terminale professionnelle**

Annexe 1

Prévention-santé-environnement

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule

Finalités et enjeux

Compétences à développer

Repères pour l'enseignement

Modalités de lecture

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Module A6 : Les infections sexuellement transmissibles

Module A7 : Les pratiques alimentaires

Module A8 : Le stress au quotidien

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Module B3 : Le bruit au quotidien

Module B4 : L'eau et le développement durable

Thématique C : L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Module C3 : Les acteurs de prévention

Module C4 : L'assistance et le secours en milieu professionnel

Module C5 : L'analyse des risques professionnels

Module C6 : L'analyse d'un risque spécifique au secteur professionnel

Préambule

Finalités et enjeux

Le programme de prévention-santé-environnement (PSE) de la classe de première s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de seconde.

L'enseignement de PSE conforte et complète les acquis de la scolarité obligatoire, notamment ceux relevant de la culture scientifique et de la maîtrise de la langue. Il contribue aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, de l'environnement et de la santé au travail. Il participe également à la construction du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen.

Cet enseignement est dispensé et évalué par les professeurs de biotechnologies santé environnement.

Il vise à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez les élèves¹ :

- des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- une approche analytique s'appuyant sur différentes démarches ;
- une culture scientifique, la distinction entre des faits scientifiques et des idées préconçues qui aiguise le sens critique et autorise des choix éclairés ;
- des compétences sociales et civiques permettant de s'insérer dans la société, dans le respect de soi et des autres ;
- un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de son environnement.

Les objectifs de formation de l'enseignement de PSE s'organisent autour de trois grandes thématiques, identiques à celles du programme de la classe de seconde :

- A : l'individu responsable de son capital santé.
- B : l'individu responsable dans son environnement.
- C : l'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel.

Ces thématiques comportent des modules qui permettent de construire des compétences et de mobiliser les notions clés associées dans des situations de complexité croissante. Selon une logique spiralaire, certaines notions développées en classe de seconde sont reprises et approfondies en classes de première et terminale, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Cette approche favorise la consolidation des acquis et leur approfondissement par l'appropriation de nouvelles notions, au fur et à mesure que se développe l'expérience du milieu professionnel, notamment lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Ce programme permet d'acquérir des notions de biologie humaine et d'écologie qui conduisent l'élève à comprendre sa propre physiologie et à prendre conscience des impacts environnementaux de ses activités. Cela lui permet de faire des choix raisonnés pour sa santé et pour le respect de l'environnement. Il s'agit également de conduire chaque élève à construire son jugement, à développer des arguments à partir des faits scientifiques objectifs, étayés par des données quantitatives issues de statistiques et de l'analyse de documents scientifiques.

L'enseignement de PSE contribue à la maîtrise de la langue et à l'acquisition d'un vocabulaire précis, en particulier en biologie.

Un travail interdisciplinaire avec les professeurs en charge de l'enseignement professionnel de la spécialité suivie par l'élève permet de donner tout son sens à la prévention des risques

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

professionnels. Mais l'enseignement de PSE se prête à d'autres rapprochements, avec d'autres enseignements, qui doivent être favorisés dans la mesure du possible. Ces rapprochements sont signalés dans chaque module.

Des projets peuvent être conduits en partenariat avec le personnel infirmier scolaire, avec le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) ou dans le cadre du service sanitaire.

Compétences à développer

Dans la continuité du programme de la classe de seconde, cet enseignement vise à développer, au travers des activités proposées dans les différents modules du programme, les mêmes compétences :

Compétence 1 : Traiter une information.

Compétence 2 : Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée.

Compétence 3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention.

Compétence 4 : Proposer une solution pour résoudre un problème.

Compétence 5 : Argumenter un choix.

Compétence 6 : Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Repères pour l'enseignement

Une démarche inductive, à partir de l'analyse de situations concrètes de la vie sociale, professionnelle ou de faits d'actualités, permet de comprendre les notions clés associées.

L'enseignement de PSE recourt à des démarches pédagogiques variées intégrant l'utilisation du numérique. Le programme mentionne à titre d'exemples des activités qui ne sont ni exhaustives ni obligatoires. Le professeur adapte son enseignement à la diversité des élèves, à la singularité de leur environnement professionnel et à la spécialité préparée pour le baccalauréat professionnel.

Pour chacune des étapes de la démarche d'analyse et de recherche de solution, le professeur dispose de nombreux outils méthodologiques. Parmi les méthodes d'analyse mises en œuvre, certaines, caractéristiques de l'évaluation des risques professionnels, prennent en compte les risques spécifiques au métier. Ces démarches font appel à des outils qui sont appréhendés progressivement au fil du cycle terminal. Le choix des outils est directement lié à la démarche d'analyse des risques professionnels ou au choix pédagogique du professeur. Ces outils renforcent les apprentissages, en particulier le développement des compétences d'analyse.

Les objectifs visés, explicités dans la colonne de gauche, sont des actions que l'élève doit savoir mettre en œuvre en fin de formation en s'appuyant systématiquement sur des supports de nature et de forme variées. Les ressources utilisées sont laissées à la liberté du professeur, qu'il s'agisse de la formation ou de l'évaluation. Les verbes d'action choisis dans cette colonne permettent d'aider au repérage de la compétence mobilisée pour sa réalisation. Le niveau d'exigence des attendus en fin de formation correspond au niveau de maîtrise pour une qualification de niveau IV.

Modalités de lecture

Comme en classe de seconde, les trois grandes thématiques du programme de prévention-santé-environnement se déclinent en plusieurs modules, eux-mêmes introduits par une présentation de leurs enjeux qui en précise les attendus.






Pour chaque module, les notions traitées précédemment dans la scolarité sont rappelées ; les liens éventuels avec les autres enseignements sont précisés en fin de module. Conformément à la conception spiralaire du programme, ces notions sont explicitement remobilisées afin que soient assurés la maîtrise de nouvelles notions ainsi que les acquis des élèves.

Les modules sont construits selon le principe suivant :

- les deux premières colonnes permettent d'identifier les objectifs ciblés (colonne de gauche) et les notions clés associées (colonne du milieu) que l'élève doit avoir acquises en fin de formation ;
- dans la colonne présentant les notions clés associées, la mise en relation de deux mots par une barre oblique attire l'attention sur le risque de confusion possible par les élèves et la nécessité de procéder à des distinctions explicites ;
- la colonne de droite propose un choix d'activités et de supports d'apprentissage possibles pour atteindre ces objectifs et faire acquérir ces notions.

La présentation du programme est identique à celle de la classe de seconde : un tableau à lecture horizontale indique l'objectif ciblé et les notions associées qu'il mobilise. Des activités et supports d'apprentissage sont proposés pour atteindre cet objectif. Une lecture verticale de la colonne présentant les notions clés associées permet d'identifier les notions que l'élève doit avoir assimilées en fin de formation.






Exemple de tableau :

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées précédemment :		
Objectifs que l'élève doit atteindre pour répondre aux enjeux du module.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions ou concepts en lien avec les objectifs ciblés que l'élève doit s'approprier progressivement au cours de la formation. 	Propositions d'activités et de supports que le professeur peut utiliser. Il conserve toutefois sa liberté pédagogique. <i>Des symboles sont utilisés afin de permettre un repérage simplifié :</i>  Activité nécessitant un logiciel, une animation vidéo... (situations où l'animation est nécessaire à la compréhension. Par exemple, des vidéos expliquant le fonctionnement d'un appareil ou d'un organe).  Activité qui place l'élève dans une situation de recherche et d'analyse (exploitation d'un corpus de documents : traitement de l'information...).  Activité en lien avec l'entreprise.  Activité particulièrement propice au travail de groupes et aux projets.
 Liens avec d'autres programmes ou entre différents modules du programme.		

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Module A6 : Les infections sexuellement transmissibles








Ce module vise à faire acquérir des connaissances scientifiques sur les infections sexuellement transmissibles en présentant les caractéristiques principales des infections sexuellement transmissibles (IST) les plus courantes, dont obligatoirement le sida. L'individu est alors en mesure d'adopter un comportement responsable en respectant les mesures de prévention adaptées.







Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i></p> <p>Module A5 : la sexualité – la contraception.</p> <p><i>SVT au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Reproduction sexuée et asexuée, rencontre des gamètes, milieux et modes de reproduction. Mesures d'hygiène, vaccination, action des antiseptiques et des antibiotiques.</p> <p>Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : prévention des infections sexuellement transmissibles.</p> <p>Ubiquité, diversité et évolution du monde bactérien. Expliquer les réactions qui permettent à l'organisme de se préserver des microorganismes pathogènes.</p>		
Comparer les données épidémiologiques des principales IST en France.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrudescence ▪ IST 	 Analyse de données (courbes, diagrammes...) montrant l'évolution du nombre de personnes atteintes d'IST.
Dégager les caractéristiques d'une infection sexuellement transmissible à partir de sa description.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infection ▪ Microorganisme ▪ Contamination bactérienne ▪ Contamination virale ▪ Symptôme ▪ Conséquence 	 Exploitation d'illustrations, de brochures (INPES, CPEF...) pour mettre en évidence les facteurs de transmission d'une IST.  Exploitation du site www.info-ist.fr : exemples d'IST, prévention, dépistage...
Présenter les caractéristiques spécifiques du sida.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Microorganisme ▪ Contamination ▪ Séropositivité ▪ Symptomatique/ asymptotique ▪ Porteur sain ▪ Lymphocyte ▪ Immunité 	 Exploitation de vidéos présentant des IST (dont sida et syphilis).  Intervention de professionnels de santé ou d'associations partenaires agréées.

<p>Expliquer comment prévenir la transmission des IST.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préservatif ▪ Vaccin ▪ Dépistage 	<p> Analyse d'affiches de www.santepubliquefrance.fr, de documents mettant en évidence les différents moyens de prévention.</p> <p> Exploitation de vidéos présentant des méthodes de protection pour éviter la transmission des IST (www.info-ist.fr).</p>
<p>Indiquer la conduite à tenir à la suite d'un comportement à risque ou d'une contamination avérée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportement à risque ▪ Antibiotique/antiviral ▪ Protection 	<p> Utilisation de mallettes pédagogiques, de jeux de l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé).</p> <p> Intervention de professionnels de santé ou d'associations partenaires agréées.</p> <p> Exploitation de schémas, d'exemples de chaînes de transmission afin de mettre en évidence la nécessité de la protection (www.service-public.fr, www.lecrips.net).</p>
<p>Identifier les missions des structures d'accompagnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépistage ▪ Prévention 	<p> Intervention de représentants de structures locales pour présenter leurs missions.</p>
<p> - Lien avec le parcours éducatif de santé : circulaire 2016-008 du 28/01/2016.</p> <p>- Lien avec le service sanitaire.</p> <p>- Lien avec le personnel infirmier de l'établissement et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.</p>		

Module A7 : Les pratiques alimentaires








Le mode de vie, l'environnement professionnel ou certains déterminants génétiques influencent nos pratiques alimentaires. Ce module vise à rappeler les notions scientifiques liées à la digestion et à appréhender les enjeux de l'alimentation. Il permet de former des individus capables d'effectuer des choix raisonnés afin de se maintenir en bonne santé.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment : <i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i> Module B1 : l'alimentation écoresponsable. <i>SVT au collège (cycle 4) :</i> Expliquer le devenir des aliments dans le tube digestif : Système digestif, digestion, absorption ; nutriments. Relier la nature des aliments et leurs apports qualitatifs et quantitatifs pour comprendre l'importance de l'alimentation pour l'organisme (besoins nutritionnels). Groupes d'aliments, besoins alimentaires, besoins nutritionnels et diversité des régimes alimentaires.</p>		
<p>Expliquer le devenir des aliments de leur consommation jusqu'au passage des nutriments dans le sang.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appareil digestif ▪ Digestion ▪ Action mécanique/action chimique ▪ Aliment/Nutriment ▪ Absorption intestinale 	<ul style="list-style-type: none">  Repérage sur un mannequin du trajet des aliments dans l'appareil digestif.  Exploitation d'expériences montrant l'action des enzymes digestives.  Exploitation de vidéos présentant la digestion et l'absorption intestinale (réseau Canopé).  Exploitation de photos de dissection d'intestin grêle.
<p>Analyser les enjeux pour la santé et pour l'environnement d'une pratique alimentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique alimentaire choisie/subie ▪ Besoin nutritionnel moyen ▪ Carence nutritionnelle ▪ Excès alimentaire ▪ Impact environnemental 	<ul style="list-style-type: none">  Exploitation d'articles de presse, de témoignages sur les différentes pratiques alimentaires choisies ou subies (exemples : végétarien, végétalien, alimentation biologique, sans gluten, sans lactose...).  Exploitation de documents scientifiques montrant un lien entre une maladie et les préconisations diététiques associées ou montrant un lien entre les pratiques alimentaires et les effets sur la santé.  Exploitation de situations professionnelles influençant les pratiques alimentaires (horaires, locaux...).

<p>Choisir un produit alimentaire à partir de l'analyse d'une étiquette dans une situation donnée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur énergétique ▪ Ingrédient ▪ Additif ▪ Allergène ▪ Provenance ▪ Aliment ultra-transformé 	<p> Décryptage, analyse comparative d'étiquettes de produits alimentaires consommés par les élèves avec utilisation de logos de type Nutri-Score.</p> <p> Utilisation et regard critique d'une application de décryptage d'étiquette alimentaire.</p> <p> Comparaison d'une préparation industrielle et d'une préparation « faite maison ».</p> <p> Analyse d'étiquettes mentionnant la présence d'allergènes et d'additifs.</p> <p> Identification des allergènes alimentaires listés par la réglementation à partir de différents supports ou sites (www.ameli.fr, www.service-public.fr).</p>
<p style="text-align: center;">- Lien avec le parcours éducatif de santé : circulaire 2016-008 du 28/01/2016.</p> <p style="text-align: center;">- Lien avec le service sanitaire.</p> <p> - Lien avec le personnel infirmier de l'établissement et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.</p> <p style="text-align: center;">- Lien avec l'EPS.</p>		

Module A8 : Le stress au quotidien





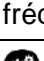


Ce module vise à démontrer l'incidence du stress aigu et du stress chronique sur l'individu au quotidien. Un stress excessif a des effets physiologiques qui peuvent être nocifs ; en connaître le mécanisme permet une meilleure prévention.











Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment : <i>SVT au collège (cycle 4) :</i> Activité cérébrale : hygiène de vie, conditions d'un bon fonctionnement du système nerveux, perturbations par certaines situations.</p>		
Présenter les caractéristiques du stress.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulnérabilité ▪ Adaptation 	 Exploitation de témoignages, d'articles de presse et de faits d'actualité.
Lister les facteurs de stress dans la vie quotidienne.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facteur de stress 	
Expliquer le mécanisme physiologique du stress par l'action de l'adrénaline et du cortisol.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Phase ▪ Hormone 	 Exploitation de vidéos sur le mécanisme du stress (www.inrs.fr).  Étude de représentations graphiques ou de schémas illustrant la sécrétion des hormones par les glandes concernées.
Différencier les effets du stress aigu et du stress chronique sur la santé.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aigu/chronique ▪ Conséquence pathologique 	 Recherche d'informations sur documents ou sites (www.inrs.fr , www.travail-emploi.gouv.fr , sites de services de santé au travail...).  Exploitation de situations de stress vécues.
Proposer des actions visant à gérer le stress au quotidien.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesure individuelle 	 Exploitation de témoignages d'élèves ; intervention du professeur d'EPS.
 - Lien avec l'EPS.		

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Module B3 : Le bruit au quotidien






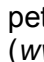



Ce module permet à l'individu d'acquérir des notions scientifiques sur le bruit et de prendre conscience de son incidence sur la santé et plus largement sur la vie sociale. Ces éléments doivent l'éclairer dans ses choix afin qu'il développe un comportement responsable et citoyen.







Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>Physique-chimie en classe de seconde professionnelle :</i></p> <p>Acoustique : comment caractériser et exploiter un signal sonore ?</p> <p>Déterminer la période ou la fréquence d'un son pur.</p> <p>Caractériser un son par sa fréquence et son niveau d'intensité acoustique.</p> <p>Mesurer le niveau d'intensité acoustique.</p> <p>Exploiter une échelle de niveau d'intensité acoustique.</p> <p>Classer les sons du plus grave au plus aigu, connaissant leur fréquence.</p> <p><i>Physique au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Les signaux sonores : le son et sa propagation, notion de fréquence en vue de comprendre que l'utilisation du son permet d'émettre et de transporter un signal, donc une information.</p>		
Indiquer les caractéristiques physiques du son.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de bruit ▪ Bruit/son ▪ Onde sonore ▪ Fréquence/intensité 	<p> Exploitation de photos, d'articles, pour identifier et classer les sources de bruit.</p> <p> Réalisation d'expériences pour mettre en évidence les vibrations provoquées par un son.</p> <p> Utilisation d'un sonomètre ou d'applications sur ordiphone pour évaluer le niveau sonore.</p> <p> Participation à un concert pédagogique.</p> <p> Analyse d'un son par sa fréquence et son intensité.</p>
Identifier les paramètres de dangerosité du son.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée d'exposition ▪ Intensité ▪ Seuil 	<p> Mise en relation de la durée d'exposition et de l'intensité sonore pour déterminer une éventuelle dangerosité.</p> <p> Repérage sur une échelle de bruit de différents seuils (audition, nocivité, douleur).</p>

<p>Décrire le mécanisme de perception auditive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système auditif ▪ Onde mécanique ▪ Influx nerveux 	<p> Visionnage de vidéos pour repérer le trajet du son de son émission jusqu'à la perception auditive.</p> <p> Observation d'une maquette de l'oreille, d'un schéma.</p>
<p>Identifier les conséquences du bruit sur la santé et sur la vie sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surdit� de transmission ▪ Surdit� de perception ▪ Effet auditif/effet extra-auditif 	<p> Visionnage de vid�es sur les effets du bruit.</p> <p> Analyse de t�moignages de personnes victimes d'hyperacousie, d'acouph�nes et de surdit�.</p> <p> Analyse d'audiogrammes.</p>
<p>Rep�rer au niveau collectif les mesures mises en �uvre pour lutter contre les nuisances sonores.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ R�glementation ▪ Pr�vention ▪ Sanction 	<p> Analyse d'extraits de la r�glementation en mati�re de bruit sur la musique amplifi�e, les bruits de voisinage.</p> <p> Exploitation de documents : d�pliants de municipalit�s sur les bruits de voisinage, �tiquettes d'appareils �lectrom�nagers, etc.</p>
<p>Proposer des mesures de pr�vention et de protection contre le bruit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportement civique ▪ Protection individuelle 	<p> Recherche de diff�rentes mesures de pr�vention pour limiter les bruits de voisinage.</p> <p> Recherche de diff�rentes mesures de pr�vention pour limiter les risques li�s � l'�coute de la musique amplifi�e.</p>
<p> - Lien avec l'enseignement de physique en classes de premi�re et terminale en fonction de la sp�cialit� du baccalaur�at.</p>		

Module B4 : L'eau et le développement durable

Les ressources en eau, indispensables à la vie, sont menacées. Leur préservation est devenue un enjeu planétaire et contribue au développement durable. Ce module vise à promouvoir un comportement écoresponsable permettant de préserver les ressources en eau tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment : <i>SVT au collège (cycle 4) :</i> Caractériser quelques-uns des principaux enjeux de l'exploitation d'une ressource naturelle par l'être humain, en lien avec quelques grandes questions de société. L'exploitation de quelques ressources naturelles par l'être humain (eau, sol, pétrole, charbon, bois, ressources minérales, ressources halieutiques...) pour ses besoins en nourriture et ses activités quotidiennes.</p>		
Analyser la diversité des ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eau douce ▪ Eau salée ▪ Stress hydrique ▪ Pénurie 	<p> Analyse d'un planisphère ou de graphiques présentant la répartition d'eau douce disponible dans le monde et en France.</p> <p> Exploitation du site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr</p>
Expliquer l'intérêt de traiter l'eau pour sa consommation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Circuit urbain de l'eau ▪ Eau potable ▪ Pollution 	<p> Exploitation d'une analyse d'eau du réseau de distribution et identification des paramètres de potabilité.</p> <p> Exploitation d'une vidéo sur le cycle urbain de l'eau d'après le site www.cieau.com (centre d'information sur l'eau).</p> <p> Exploitation de documents montrant l'impact sur la santé de la consommation d'eau non potable.</p> <p> Exploitation du site étapes du petit cycle de l'eau (www.eaufrance.fr)</p> <p> Visite d'usines de production d'eau potable.</p>
Expliquer l'intérêt d'assainir l'eau avant son rejet dans l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eau usée ▪ Dépollution ▪ Épuration 	<p> Exploitation d'articles montrant l'impact des polluants de l'eau sur l'environnement (eutrophisation, algues...).</p> <p> Visite d'une station d'épuration des eaux usées.</p>









<p>Analyser la consommation en eau d'un ménage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Empreinte eau ▪ Consommation directe ▪ Consommation indirecte 	<p> Exploitation de campagnes de sensibilisation aux économies d'eau.</p> <p> Comparaison du coût en eau pour la fabrication d'un produit (aliment, vêtement, etc.).</p>
<p>Citer des mesures permettant de préserver l'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesure individuelle ▪ Mesure collective 	<p> Exploitation de vidéos concernant les gestes éco-citoyens.</p> <p> Participation à un projet interdisciplinaire de sensibilisation.</p> <p> Exploitation de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA), du Code de l'environnement (article L. 110-1, II, 3^e), principe du pollueur payeur.</p>
<p> - Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 1 : « L'accès des sociétés aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer »).</p>		

Thématique C : L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Cette thématique a été abordée dès la classe de seconde. Elle prépare l'individu à adopter une attitude responsable pour garantir sa sécurité et celle des autres dans le cadre de son milieu professionnel.








Module C3 : Les acteurs de prévention

Ce module vise à présenter les missions des différents acteurs de prévention internes et externes au milieu professionnel. L'individu identifie le niveau de participation de chacun à la prévention des risques professionnels ; il peut ainsi agir pour la prévention.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment : <i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i> Module C1 : les enjeux de la santé et sécurité au travail. <i>EMC au collège (cycle 4) :</i> Comprendre la notion de droits et de devoirs pour un individu : la responsabilité individuelle et la responsabilité légale.</p>		
Identifier les rôles des acteurs internes de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité social et économique ▪ Salarié compétent ▪ Sauveteur secouriste du travail ▪ Service de santé au travail 	<p> Mise en relation d'articles du Code du travail (exemple : L. 2311-1 et suivants, R. 4623-37 à R. 4623-39) et de situations professionnelles afin d'identifier les missions des acteurs et du comité social et économique (CSE) dans le milieu professionnel.</p> <p> Schématisation des interactions possibles entre les différents acteurs et les instances de l'entreprise à partir de situations et/ou de témoignages.</p> <p> Exploitation de comptes rendus de réunions du CSE.</p> <p> Jeu de rôle sur le thème du CSE.</p>
Identifier les missions des organismes de prévention externes à l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection du travail ▪ CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) 	<p> Exploitation d'actions menées par les services de santé au travail au sein d'une entreprise (PFMP) pour identifier ses missions.</p> <p> Exploitation d'articles issus du périodique « Travail et Sécurité » publié par l'INRS.</p> <p> Recherche et identification des missions de la CARSAT, des services de santé au travail interentreprises (SSTI) via leurs sites Internet.</p> <p> Témoignages d'inspecteurs du travail sur des missions de prévention (vidéo ANACT www.anact.fr).</p>

Module C4 : L'assistance et le secours en milieu professionnel

L'individu appréhende l'organisation des secours mise en place en milieu professionnel, tel que cela est défini dans le Code du travail, afin d'agir de manière responsable face à une situation d'urgence. Si nécessaire, il doit porter assistance à autrui, notamment en étant en mesure de donner l'alerte.





Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de première professionnelle :</i></p> <p>Module C3 : les acteurs de prévention.</p> <p>Module C5 : l'analyse des risques professionnels.</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i></p> <p>Module B2 : les risques majeurs.</p> <p><i>Au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Formations PSC1 et gestes qui sauvent.</p>		
Présenter l'organisation des secours et des moyens d'alerte en milieu professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'évacuation ▪ Signalisation ▪ Procédure 	<p> Analyse d'une procédure d'alerte (établissement, PFMP...).</p> <p> Organisation d'un jeu de piste afin de repérer la signalisation au sein de l'établissement ou en milieu professionnel.</p>
Proposer les éléments d'un message d'alerte adapté à une situation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alerte 	<p> Animation de jeux de rôles mettant en situation d'alerte.</p> <p> Exploitation de fiches de consignes en cas d'alerte.</p>
Expliquer l'obligation de porter assistance à toute personne en danger.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité ▪ Cadre législatif 	<p> Exploitation de récits de faits divers abordant la notion de responsabilité de l'individu face à l'accident.</p> <p> Exploitation d'articles du Code pénal (article L. 223-6).</p>
<p>- Lien avec l'enseignement professionnel.</p> <p>- Lien avec la formation sauveteur secouriste du travail.</p> <p> - Lien avec le programme d'EMC de la classe de première (second thème : « Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe »).</p>		







Module C5 : L'analyse des risques professionnels

Ce module présente la démarche d'analyse des risques dans une activité de travail. Il vise l'appropriation d'outils méthodologiques permettant d'analyser et d'évaluer un risque afin de proposer des mesures hiérarchisées de prévention.

À partir d'une activité de travail concrète du secteur professionnel visé, ce module permet d'approfondir les notions abordées en classe de seconde dans le module C2 : les notions de base en prévention des risques professionnels.





Il prépare l'individu à adopter une attitude responsable pour garantir sa sécurité et celle des autres dans le cadre de son milieu professionnel.






Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i></p> <p>Module C1 : les enjeux de la santé et sécurité au travail.</p> <p>Module C2 : les notions de base en prévention des risques professionnels.</p> <p><i>Technologie au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Les élèves prennent conscience des risques, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines, et en analysent les causes et conséquences naturelles et humaines.</p> <p><i>Physique-chimie au collège (cycle 4) :</i></p> <p>La sécurité pour soi et pour autrui – risque et gestion du risque.</p> <p><i>EPS au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Évaluer les risques et apprendre à renoncer.</p>		
Repérer les composantes d'une activité de travail dans un secteur professionnel à l'aide de l'outil d'analyse fourni.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité de travail ▪ Opérateur ▪ Tâche ▪ Matériel ▪ Milieu 	<p> Utilisation de différents outils d'analyse (5M, QQQQCP, ITAMaMi), pour mettre en évidence les composantes d'une activité de travail.</p> <p> Repérage des éléments constitutifs d'une activité de travail en cours de réalisation sur un plateau technique avec les professeurs d'enseignement professionnel.</p>
Identifier les éléments d'apparition d'un dommage dans une activité de travail.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Danger ▪ Situation dangereuse ▪ Événement déclencheur ▪ Dommage ▪ Opérateur 	<p> Exploitation de photos, de vidéos réalisées sur les plateaux techniques ou en PFMP, et/ou de brochures « TutoPrev' Accueil » relatives au secteur d'activité.</p> <p> Recherche de dommages (potentiels, immédiats ou différés) afin d'établir un lien avec la notion d'accident du travail et/ou de maladie professionnelle.</p>

Proposer une représentation mettant en lien les éléments du processus d'apparition d'un dommage pour un risque identifié.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus ▪ Risque professionnel 	 Représentations de différentes formes, mettant en relation les éléments du processus d'apparition d'un dommage potentiel.
Évaluer le risque à l'aide d'un outil pour une situation donnée.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gravité du dommage ▪ Probabilité d'occurrence ▪ Niveau de priorité 	 Exploitation de données à l'aide d'un outil d'estimation ou de cotation des risques.
Proposer une mesure de prévention visant à supprimer ou à réduire le risque.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suppression du risque ▪ Réduction du risque 	 Exploitation du document unique d'évaluation des risques d'un plateau technique ou d'une entreprise.
Proposer une mesure visant à protéger un ou des opérateurs face à un risque.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection collective ▪ Protection individuelle 	 Mise en relation des mesures de prévention proposées avec « Les principes généraux de prévention » (article L. 4121-2) du Code du travail.
Proposer une mesure d'information ou de formation d'un opérateur en lien avec le risque identifié.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation ▪ Information 	 Recherche de la réglementation en vigueur en lien avec le risque analysé.
 - Lien avec le programme de mathématiques de la classe de première (domaine « Statistique et probabilités »).		

Module C6 : L'analyse d'un risque spécifique au secteur professionnel

Ce module s'inscrit dans la continuité du module C5 : l'analyse des risques professionnels. Il cible la démarche d'analyse spécifique d'un risque du secteur professionnel visé par le diplôme. L'étude du mécanisme d'atteinte à la santé encourage l'individu à adopter une attitude responsable et à proposer des mesures de prévention hiérarchisées pour garantir sa sécurité et celle des autres dans le cadre de son milieu professionnel.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de première professionnelle :</i> Module C5 : l'analyse des risques professionnels</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i> Module C1 : les enjeux de la santé et sécurité au travail. Module C2 : Les notions de base en prévention des risques professionnels.</p> <p><i>Technologie au collège (cycle 4) :</i> Les élèves prennent conscience des risques, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines, et en analysent les causes et conséquences naturelles et humaines.</p> <p><i>Physique-chimie :</i> Sécurité pour soi et pour autrui – risque et gestion du risque.</p> <p><i>EPS au collège (cycle 4) :</i> Évaluer les risques et apprendre à renoncer.</p>		
Repérer les risques spécifiques du secteur professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque spécifique ▪ Nature du risque 	<p><i>Liste des risques professionnels (référence INRS ED840 : évaluation des risques professionnels) « TutoPrev' Pédagogie ».</i></p> <p> Exploitation de données statistiques d'accidents du travail et/ou de maladies professionnelles pour un secteur professionnel donné afin de repérer un risque spécifique.</p>
Appliquer une démarche d'analyse et d'évaluation d'un risque spécifique du secteur professionnel (cf. Module C5).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Danger ▪ Situation dangereuse ▪ Événement déclencheur ▪ Dommage ▪ Opérateur ▪ Processus ▪ Gravité du dommage ▪ Probabilité d'occurrence ▪ Priorité 	<p> Exploitation de photos, de vidéos réalisées sur les plateaux techniques ou en PFMP, des planches extraites de « TutoPrev' Accueil » du secteur d'activité.</p> <p> Recherche de dommages potentiels, immédiats ou différés afin d'établir un lien avec la notion d'accident du travail et/ou de maladie professionnelle.</p> <p> Représentations schématiques, de différentes formes, mettant en relation les éléments du mécanisme d'apparition d'un dommage potentiel.</p>

<p>Expliquer les effets physiopathologiques de l'exposition au danger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Affection aiguë ▪ Affection chronique ▪ Atteinte à la santé 	<p> Exploitation de schémas anatomiques, de documents scientifiques, de vidéos.</p>
<p>Proposer des mesures de prévention hiérarchisées en lien avec le risque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suppression du risque ▪ Réduction du risque ▪ Protection collective ▪ Protection individuelle ▪ Formation ▪ Information 	<p> Exploitation d'un document unique d'évaluation des risques du plateau technique et /ou de l'entreprise.</p> <p> Mise en relation des mesures de prévention proposées avec « Les principes généraux de prévention » du Code du travail (article L. 4121-2).</p> <p> Recherche de la réglementation en vigueur en lien avec le risque analysé.</p>
<p> - Lien avec le programme de mathématiques de la classe de première (domaine « Statistique et probabilités »).</p>		

Annexe 2

Prévention-santé-environnement

Classe terminale professionnelle

Sommaire

Préambule

Finalités et enjeux

Compétences à développer

Repères pour l'enseignement

Modalités de lecture

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Module A9 : La sécurité alimentaire

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Module B5 : Les ressources en énergie et le développement durable

Thématique C : L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Module C7 : Le suivi de la santé au travail

Module C8 : Déclaration et réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles

Module C9 : Les risques psycho-sociaux

Module C10 : Les risques liés à l'activité physique

Module C11 : L'analyse d'une situation de travail

Module C12 : L'égalité de traitement au travail

Préambule

Finalités et enjeux

Le programme de prévention-santé-environnement (PSE) de la classe terminale s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de première.

L'enseignement de PSE conforte et complète les acquis de la scolarité obligatoire, notamment ceux relevant de la culture scientifique et de la maîtrise de la langue. Il contribue aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, de l'environnement et de la santé au travail. Il participe également à la construction du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen.

Cet enseignement est dispensé et évalué par les professeurs de biotechnologies santé environnement.

Il vise à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez les élèves¹ :

- des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- une approche analytique s'appuyant sur différentes démarches ;
- une culture scientifique, la distinction entre des faits scientifiques et des idées préconçues qui aiguise le sens critique et autorise des choix éclairés ;
- des compétences sociales et civiques permettant de s'insérer dans la société, dans le respect de soi et des autres ;
- un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de son environnement.

Les objectifs de formation de l'enseignement de PSE s'organisent autour de trois grandes thématiques, identiques à celles des programmes des classes de seconde et de première professionnelle :

- A : l'individu responsable de son capital santé.
- B : l'individu responsable dans son environnement.
- C : l'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel.

Ces thématiques comportent des modules qui permettent de construire des compétences mobilisant les notions clés associées dans des situations de complexité croissante. Selon une logique spiralaire, certaines notions développées en classe de seconde et de première sont reprises et approfondies en classe terminale, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Cette approche favorise la consolidation des acquis et leur approfondissement par l'appropriation de nouvelles notions au fur et à mesure que se développe l'expérience du milieu professionnel, notamment lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Ce programme permet d'acquérir des notions de biologie humaine et d'écologie qui conduisent l'élève à comprendre sa propre physiologie et à prendre conscience des impacts environnementaux de ses activités. Cela lui permet de faire des choix raisonnés pour sa santé et pour le respect de l'environnement. Il s'agit également de conduire chaque élève à construire son jugement, à développer des arguments à partir des faits scientifiques objectifs, étayés par des données quantitatives issues de statistiques et de l'analyse de documents scientifiques.

L'enseignement de PSE contribue à la maîtrise de la langue et à l'acquisition d'un vocabulaire précis, en particulier en biologie.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

Un travail interdisciplinaire avec les professeurs en charge de l'enseignement professionnel de la spécialité suivie par l'élève permet de donner tout son sens à la prévention des risques professionnels. Mais l'enseignement de PSE se prête à d'autres rapprochements, avec d'autres enseignements, qui doivent être favorisés dans la mesure du possible. Ces rapprochements sont signalés dans chaque module.

Des projets peuvent être conduits en partenariat avec le personnel infirmier scolaire, avec le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) ou dans le cadre du service sanitaire.

Compétences à développer

Dans la continuité du programme de la classe de première, cet enseignement vise à développer, au travers des activités proposées dans les différents modules du programme, les mêmes compétences transversales :

Compétence 1 : Traiter une information.

Compétence 2 : Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée.

Compétence 3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention.

Compétence 4 : Proposer une solution pour résoudre un problème.

Compétence 5 : Argumenter un choix.

Compétence 6 : Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Le niveau de maîtrise de ces compétences est évalué par l'épreuve certificative.

Repères pour l'enseignement

Une démarche inductive, à partir de l'analyse de situations concrètes de la vie sociale, professionnelle ou de faits d'actualités, permet de comprendre les notions clés associées.

L'enseignement de PSE recourt à des démarches pédagogiques variées intégrant l'utilisation du numérique. Le programme mentionne à titre d'exemples des activités : elles ne sont ni exhaustives ni obligatoires. Le professeur adapte son enseignement à la diversité des élèves, à la singularité de leur environnement professionnel et à la spécialité préparée pour le baccalauréat professionnel.

Pour chacune des étapes de la démarche d'analyse et de recherche de solution, le professeur dispose de nombreux outils méthodologiques. Parmi les méthodes d'analyse mises en œuvre, certaines, caractéristiques de l'évaluation des risques professionnels, prennent en compte les risques spécifiques au métier. Ces démarches font appel à des outils qui sont appréhendés progressivement au fil du cycle terminal. Le choix de ces outils est directement lié à la démarche d'analyse des risques professionnels ou au choix pédagogique du professeur. Ces outils renforcent les apprentissages, en particulier le développement des compétences d'analyse.

Les objectifs visés, explicités dans la colonne de gauche sont des actions que l'élève doit savoir mettre en œuvre en fin de formation en s'appuyant systématiquement sur des supports de nature et de forme variées. Les ressources utilisées sont laissées à la liberté du professeur concepteur, qu'il s'agisse de la formation ou de l'évaluation. Les verbes d'action choisis dans cette colonne doivent permettre d'aider au repérage de la compétence mobilisée chez l'élève pour sa réalisation. Le niveau d'exigence des attendus en fin de formation correspond au niveau de maîtrise pour une qualification de niveau IV.

Modalités de lecture

Comme en classe de seconde et de première, les trois grandes thématiques du programme de prévention-santé-environnement se déclinent en plusieurs modules, eux-mêmes introduits par une présentation de leurs enjeux qui en précise également les attendus.






Pour chaque module, les notions traitées précédemment dans la scolarité sont rappelées ; les liens éventuels avec les autres enseignements sont précisés en fin de module. Conformément à la conception spiralaire du programme, ces notions sont explicitement remobilisées afin que soient assurés la maîtrise de nouvelles notions ainsi que les acquis des élèves.

Les modules sont construits selon le principe suivant :

- les deux premières colonnes permettent d'identifier les objectifs ciblés (colonne de gauche) et les notions clés associées (colonne du milieu) que l'élève doit avoir acquises en fin de formation ;
- dans la colonne présentant les notions clés associées, la mise en relation de deux mots par une barre oblique attire l'attention sur le risque de confusion possible par les élèves et la nécessité de procéder à des distinctions explicites ;
- la colonne de droite propose un choix d'activités et de supports d'apprentissage possibles pour atteindre ces objectifs et faire acquérir ces notions.

Ce programme est présenté à l'identique de celui de la classe de seconde et de première sous la forme d'un tableau à lecture horizontale : chaque objectif ciblé mobilise les notions associées. Des activités et supports d'apprentissage sont proposés pour atteindre cet objectif. Une lecture verticale de la colonne présentant les notions clés associées permet également d'identifier les notions que l'élève doit avoir assimilées en fin de formation.










Exemple de tableau :




Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
Notions traitées précédemment :		
Objectifs que l'élève doit atteindre pour répondre aux enjeux du module.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions ou concepts en lien avec les objectifs ciblés que l'élève doit s'approprier progressivement au cours de la formation. 	Propositions d'activités et de supports que le professeur peut utiliser. Il conserve toutefois sa liberté pédagogique. <i>Des symboles sont utilisés afin de permettre un repérage simplifié :</i>  Activité nécessitant un logiciel, une animation vidéo... (situations où l'animation est nécessaire à la compréhension. Par exemple, des vidéos expliquant le fonctionnement d'un appareil ou d'un organe).  Activité qui place l'élève dans une situation de recherche et d'analyse (exploitation d'un corpus de documents : traitement de l'information...).  Activité en lien avec l'entreprise.  Activité particulièrement propice au travail de groupes et aux projets.
 Liens avec d'autres programmes ou entre différents modules du programme.		

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé

Module A9 : La sécurité alimentaire

Ce module vise à sensibiliser l'individu aux risques sanitaires liés à la consommation des produits alimentaires. Il précise certains points de réglementation ainsi que les précautions indispensables pour assurer la qualité microbiologique des produits jusqu'à leur consommation.





Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment : <i>PSE en classe de première professionnelle :</i> Module A7 : les pratiques alimentaires. <i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i> Module B1 : l'alimentation écoresponsable.</p>		
Expliquer les deux principaux critères de la qualité sanitaire des aliments.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité microbiologique ▪ Qualité chimique ▪ Agent contaminant 	<p> Exploitation d'articles de presse relatant des contaminations microbiologiques (salmonelles, listéria...) et chimiques (pesticides, produits phytosanitaires...).</p> <p> Exploitation d'analyses d'aliments.</p>
Expliquer les précautions qui permettent de maintenir la qualité microbiologique des aliments jusqu'à leur consommation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Flore de décomposition ▪ Matière organique ▪ Chaîne du froid ▪ Conservation ▪ Date limite de consommation ▪ Lavage des mains 	<p> Analyse d'étiquettes avec date limite de consommation et date de durabilité minimale.</p> <p> Exploitation d'une vidéo montrant la décomposition des aliments par les microorganismes et l'importance de la teneur en eau, de la température et de l'oxygène.</p> <p> Exploitation de documents sur le développement des microorganismes en fonction de la température, du mode de conservation.</p> <p> Recherche des précautions d'usage lors de la décongélation d'un aliment.</p> <p> Analyse d'expériences mettant en évidence la flore bactérienne des mains avant et après lavage.</p>
Expliquer l'intérêt de la mention des substances allergènes sur les étiquettes d'aliments.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Allergène ▪ Additif 	<p> Analyse d'étiquettes mentionnant la présence d'allergènes et d'additifs.</p> <p> Identification des allergènes alimentaires listés par la réglementation à partir de différents supports ou sites (www.ameli.fr, www.service-public.fr).</p>













<p>Présenter le dispositif garantissant la sécurité alimentaire du consommateur en France.</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Réglementation▪ Principe de précaution	<p> Exploration de sites pour définir le « paquet hygiène » (www.agriculture.gouv.fr).</p> <p> Exploration du site de la direction départementale de protection des populations (DDPP) locale pour mettre en évidence la mission de contrôle du respect de la réglementation (www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP).</p> <p> Exploitation de faits d'actualité où le principe de précaution est utilisé.</p>
--	---	--

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement

Module B5 : Les ressources en énergie et le développement durable

Ce module vise à sensibiliser l'individu aux enjeux de la gestion des ressources en énergie, et à présenter la notion d'énergie renouvelable. La compréhension de ces notions contribue de manière essentielle au développement durable afin que l'individu soit en mesure d'adopter un comportement éthique et écoresponsable.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>SVT au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Expliquer quelques phénomènes météorologiques et climatiques.</p> <p>Relier les connaissances scientifiques sur les risques naturels (ex. : séismes, cyclones, inondations) ainsi que sur ceux liés aux activités humaines (pollution de l'air et des mers, réchauffement climatique...), aux mesures de prévention (quand c'est possible), de protection, d'adaptation, ou d'atténuation.</p> <p>Caractériser quelques-uns des principaux enjeux de l'exploitation d'une ressource naturelle par l'être humain, en lien avec quelques grandes questions de société.</p> <p>Comprendre et expliquer les choix en matière de gestion de ressources naturelles à différentes échelles.</p> <p>Proposer des argumentations sur les impacts générés par le rythme, la nature (bénéfices/nuisances), l'importance et la variabilité des actions de l'être humain sur l'environnement.</p> <p><i>Physique-chimie au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Réinvestir les connaissances sur les ressources et sur l'énergie, pour agir de façon responsable. Identifier les sources, les transferts et les conversions d'énergie.</p>		
Caractériser les sources d'énergies renouvelables et non renouvelables en fonction de leurs avantages et leurs limites.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énergie renouvelable/non renouvelable ▪ Énergie épuisable/non épuisable 	<p> Exploitation du site www.ademe.fr pour classer les différentes sources d'énergie.</p> <p> Exploitation des animations interactives montrant les sources d'énergie renouvelables et non renouvelables : www.cea.fr</p>
Repérer les ressources en énergie au niveau mondial.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répartition inégale ▪ Épuisement 	<p> Analyse d'un planisphère ou de graphiques sur les répartitions des ressources énergétiques dans le monde et en France (charbon, gaz, pétrole, uranium...).</p>
Repérer les différents postes de consommation énergétique d'un ménage.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste de consommation 	<p> Analyse de graphiques, courbes représentant les différents postes de consommation énergétiques et leurs évolutions.</p>






<p>Identifier les impacts de la consommation d'énergie sur l'environnement et sur la santé de l'individu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effet de serre ▪ Réchauffement climatique ▪ Empreinte carbone ▪ Épuisement de ressources ▪ Pollution ▪ Atteinte à la santé 	<ul style="list-style-type: none">  Exploitation de l'animation interactive « Énergie et effet de serre » sur le site www.cea.fr  Utilisation d'un simulateur pour estimer l'empreinte carbone liée à ses déplacements.  Comparaison de l'empreinte carbone à partir d'étiquettes de produits.  Comparaison de l'impact environnemental des différents moyens de transport.  Utilisation de jeux sérieux sur la qualité de l'air www.airducation.eu  Exploitation de rapports sanitaires sur la pollution de l'air et les pathologies qui en découlent www.anses.fr
<p>Repérer des mesures mises en place au niveau collectif pour maîtriser la consommation d'énergie et réduire l'émission de gaz à effet de serre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesure collective ▪ Réglementation 	<ul style="list-style-type: none">  Exploitation de fiches pratiques à partir du site d'information du médiateur national de l'énergie www.energie-info.fr/Fiches-pratiques  Recherche des mesures liées à la loi de transition énergétique www.gouvernement.fr/action/la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte  Exploitation d'articles de presse sur la COP21, le G7...
<p>Proposer des mesures individuelles permettant de maîtriser la consommation en énergie et de réduire l'émission de gaz à effet de serre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Geste écocitoyen 	<ul style="list-style-type: none">  Choix d'appareils électroménagers à partir d'étiquettes énergie.  Identification à partir des usages des consommations d'énergie des ménages dans leur logement (guide 40 trucs et astuce pour économiser l'eau et l'énergie – ADEME).
<p> - Lien avec le programme d'EMC de la classe terminale : (thème annuel : « S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société »).</p> <p>- Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 1 : « L'accès des sociétés aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer »).</p> <p>- Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »).</p>		




Thématique C : L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel

Cette thématique a été abordée dès la classe de seconde et approfondie en classe de première. Elle prépare l'individu à adopter une attitude responsable pour garantir sa sécurité et celle des autres dans le cadre de son milieu professionnel.

Module C7 : Le suivi de la santé au travail







Ce module vise à démontrer l'importance de la surveillance médicale et des vaccinations obligatoires dans le cadre professionnel afin que le salarié développe une attitude responsable en respectant ses obligations.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de première professionnelle :</i> Module C3 : les acteurs de prévention. Module A6 : les infections sexuellement transmissibles.</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i> Module A1 : le système de santé.</p> <p><i>SVT au collège (cycle 4) :</i> Argumenter l'intérêt des politiques de prévention et de lutte contre la contamination et/ou l'infection : mesure d'hygiène, vaccination, action des antiseptiques et des antibiotiques.</p>		
<p>Identifier les modalités de suivi individuel médical des salariés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite d'information et de prévention (VIP) ▪ Examen médical d'aptitude (EMA) ▪ Suivi médical 	<p> Recherche des obligations sanitaires en lien avec la profession (visite d'information et de prévention, suivi des salariés affectés à des postes à risque, article R. 4624-23 du Code du travail).</p> <p> Exploitation de documents de « services de santé au travail ».</p>
<p>Justifier les vaccinations obligatoires et les vaccinations préconisées dans le secteur professionnel concerné.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque microbiologique ▪ Protection individuelle ▪ Protection collective 	<p> Analyses de courbes, de statistiques démontrant l'efficacité d'une couverture vaccinale sur une population donnée.</p> <p> Recherche des obligations vaccinales en lien avec la profession à partir de la réglementation (code de la santé, code du travail, site www.inrs.fr).</p>
<p>Expliquer les moyens de défense de l'organisme face à l'infection microbienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barrière cutanéomuqueuse ▪ Immunité non spécifique ▪ Immunité spécifique 	<p> Exploitation de vidéos sur l'immunité (www.reseau-canope.fr).</p>

<p>Expliquer le principe de la vaccination.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Antigène ▪ Anticorps ▪ Mémoire immunitaire 	<p> Exploitation d'une vidéo expliquant la réponse immunitaire et le principe de la vaccination (www.education.francetv.fr).</p> <p> Interprétation d'expériences mettant en évidence les propriétés de l'immunité conférée par les vaccins.</p>
<p> - Lien avec le parcours éducatif de santé : circulaire 2016-008 du 28/01/2016.</p> <p>- Lien avec le service sanitaire.</p> <p>- Lien avec le personnel infirmier de l'établissement et le CESC.</p> <p>- Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »).</p>		






Module C8 : Déclaration et réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles





Ce module permet d'appréhender les démarches de déclaration d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, et leurs modalités de réparation. Il sensibilise également aux notions de responsabilité civile et pénale.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i></p> <p>Module C1 : les enjeux de la « santé et sécurité » au travail.</p> <p><i>EMC au collège (cycle 4) :</i></p> <p>Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi) : Code civil, Code pénal.</p> <p>Définir et comprendre le rôle d'une loi et d'un règlement.</p>		
<p>Identifier les différents acteurs impliqués, les étapes, les délais et les documents nécessaires dans une procédure de déclaration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déclaration ▪ Délai ▪ Reconnaissance ▪ procédure 	<p> Exploitation des ressources des sites officiels (www.service-public.fr et www.ameli.fr) permettant de différencier les procédures de déclaration.</p> <p> Comparaison de différentes situations pour justifier d'une reconnaissance de maladie professionnelle (tableaux des maladies professionnelles).</p>
<p>Différencier responsabilité civile et responsabilité pénale de l'employeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conséquence juridique ▪ Faute inexcusable ▪ Responsabilité civile ▪ Responsabilité pénale 	<p> Exploitation de l'article 223-1 du Code pénal (mise en danger d'autrui) et mise en relation avec des situations d'accidents du travail et de maladies professionnelles.</p> <p> Exploitation de vidéo de l'INRS (exemple : « l'affaire Berthier »).</p>
<p>Repérer les modalités d'indemnisation des victimes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prestation en nature ▪ Prestation en espèces ▪ Rente d'incapacité 	<p> Étude de plusieurs cas de victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle (articles de journaux, témoignages...) afin d'identifier les types de prestations versées.</p>
<p> - Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »).</p>		

Module C9 : Les risques psycho-sociaux






Un nombre grandissant d'individus est exposé aux risques psychosociaux. Ces risques concernent la santé des individus et le fonctionnement de l'entreprise. Ce module vise à faire réfléchir les élèves sur ces risques et sur les mesures à prendre pour la prévention au travail.









Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment : <i>PSE en classe de première professionnelle :</i> Module A8 : le stress au quotidien. Module C4 : L'assistance et le secours en milieu professionnel. <i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i> Module A1 : Le système de santé. Module C1 : Les enjeux de la « santé et sécurité au travail ».</p>		
Identifier les principales conséquences des risques psychosociaux sur la santé.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque psychosocial ▪ Dommages ▪ Intégrité physique ▪ Intégrité mentale 	<p> Exploitation des vidéos de l'INRS (exemple : « Le stress au travail, le démasquer pour le prévenir »).</p> <p> Exploitation d'articles de presse ou de témoignages en lien avec les risques psychosociaux et les atteintes à la santé (les maladies cardio-vasculaires, la dépression, l'épuisement professionnel et le suicide...).</p>
Repérer les principaux facteurs de risques psychosociaux.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stress ▪ Violence interne ▪ Violence externe 	<p> Recherche des différents facteurs de risques psychosociaux sur les sites www.inrs.fr, www.dares.travail-emploi.gouv.fr</p> <p> Exploitation de témoignages ou de vidéos faisant apparaître les facteurs à l'origine des risques (intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, manque d'autonomie, rapports sociaux dégradés, conflits de valeurs et insécurité de la situation de travail...).</p>
Identifier les conséquences des risques psychosociaux sur l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût ▪ Climat social 	<p> Recherche sur le site des conséquences des risques psychosociaux pour l'entreprise. (www.inrs.fr ou www.travail-emploi.gouv.fr)</p>

<p>Proposer des mesures de prévention limitant les risques psychosociaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention collective ▪ Formation ▪ Information 	<p> Analyse de la réglementation en lien avec les risques psychosociaux (exemples : articles L. 4121-1 à 5 du Code du travail, accords nationaux du 2 juillet 2008 sur le stress au travail, du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail...).</p> <p> Exploitation de la brochure INRS ED6251 « Riques psychosociaux, en parler pour en sortir ».</p> <p> Exploitation de publications de l'INRS sur les risques psychosociaux www.inrs.fr/publications/essentiels/risques- -psychosociaux</p>
<p> - Lien avec l'enseignement professionnel.</p> <p>- Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »).</p>		

Module C10 : Les risques liés à l'activité physique







L'activité physique en situation professionnelle est l'une des principales causes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Ce module vise à identifier les facteurs de risque liés à l'activité physique, à expliquer les effets sur la santé afin de justifier les mesures de prévention et ainsi préserver son capital santé.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de première professionnelle :</i></p> <p>Module C3 : Les acteurs de prévention.</p> <p>Module C4 : L'assistance et le secours en milieu professionnel.</p> <p>Module C5 : L'analyse des risques professionnels.</p> <p>Module C6 : L'analyse d'un risque spécifique au secteur professionnel.</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i></p> <p>Module A3 : l'activité physique.</p> <p>Module C1 : les enjeux de la santé et sécurité au travail.</p> <p>Module C2 : Les notions de base en prévention des risques professionnels.</p>		
<p>Identifier les facteurs de risques liés à l'activité physique dans une situation de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité physique ▪ Activité dynamique ▪ Activité statique ▪ Posture 	<p> Exploitation de photos, de vidéos réalisées à l'atelier pour mettre en évidence des facteurs de risques du secteur visé (gestes répétés, port occasionnel de charges lourdes, manutentions manuelles, efforts intenses, prolongés).</p> <p> Observation d'activités de travail sur les plateaux techniques avec le professeur d'enseignement professionnel.</p>
<p>Identifier la nature de l'atteinte à la santé causée par une activité physique au travail.</p> <p>Caractériser les atteintes à la santé liées à l'activité physique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouble musculo-squelettique (TMS) ▪ Trouble circulatoire ▪ Traumatisme physique ▪ Fatigue musculaire ▪ Aiguë ▪ Chronique 	<p> Exploitation de témoignages de salariés souffrant d'affections en lien avec les risques liés à l'activité physique pour distinguer les affections chroniques et aiguës.</p> <p> Exploitation du site INRS « Risques liés à l'activité physique ». www.inrs.fr/risques/activite-physique/effets-sante</p> <p> Exploitation de schémas anatomiques animés, de vidéos.</p>

<p>Décrire les atteintes de la colonne vertébrale à l'aide de supports.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vertèbre ▪ Disque intervertébral ▪ Noyau ▪ Déformation/détérioration ▪ Nerf 	<p> Annotation d'un schéma simple de la colonne vertébrale (courbures naturelles, vertèbres cervicales, dorsales, lombaires, sacrées, coccygiènes, disque intervertébral, moelle épinière, nerfs).</p> <p> Observation comparée d'une radiographie normale et d'une radiographie pathologique pour repérer une atteinte de la colonne vertébrale.</p> <p> Exploitation de vidéos (réseau Canopé), de schémas, de maquettes, radiographies.</p> <p> Comparaison d'images de colonnes vertébrales avec et sans atteinte du disque (lumbago, sciatique, hernie discale, tassement discal).</p> <p> Exploitation d'une radiographie en lien avec une atteinte de la colonne.</p>
<p>Proposer des mesures de prévention hiérarchisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Économie d'effort ▪ Posture ▪ Protection collective ▪ Protection individuelle ▪ Formation ▪ Information ▪ Suppression du risque ▪ Réduction du risque 	<p> Étude d'aménagements de postes de travail sur les plateaux techniques, en PFMP, utilisation des aides techniques.</p> <p> Mise en relation des mesures de protection proposées avec les « principes généraux de prévention ».</p> <p> Lien avec les contenus de la formation PRAP.</p>
<p> - Lien avec l'enseignement professionnel.</p> <p>- Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »).</p>		






Module C11 : L'analyse d'une situation de travail


Ce module, qui s'appuie sur des notions d'ergonomie, vise à appliquer une méthode d'analyse d'une situation de travail comportant une activité physique. L'observation globale de la situation de travail conduit au repérage de ses composantes et à la prise en compte du travail réel au regard du travail prescrit. En établissant des liens de causalité entre composantes et effets sur la santé, l'individu participe à la recherche de solutions de prévention adaptées à la situation pour l'opérateur et l'entreprise. Ce module prépare l'élève à se projeter dans son rôle d'acteur de prévention.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment :</p> <p><i>PSE en classe de première professionnelle :</i></p> <p>Module C3 : les acteurs de prévention.</p> <p>Module C5 : l'analyse des risques professionnels.</p> <p>Module C6 : l'analyse d'un risque spécifique au secteur professionnel.</p> <p><i>PSE en classe de seconde professionnelle :</i></p> <p>Module C1 : les enjeux de la santé sécurité au travail.</p> <p>Module C2 : les notions de base en prévention des risques professionnels.</p>		
Répertoire de manière exhaustive les composantes d'une situation de travail présentant une problématique liée à l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminant ▪ Travail réel/travail prescrit ▪ Activité/tâche ▪ Ergonomie ▪ Effet 	<p> Recueil et classement des composantes d'une situation de travail à l'aide d'un questionnaire (quelles sont les caractéristiques de l'opérateur ? Que fait l'opérateur ? Quel est son environnement ? Quels sont ses délais, ses horaires ?)</p> <p> Exploitation d'outils d'observation et d'analyse de situations de travail.</p>
Mettre en évidence la relation entre un effet constaté et les facteurs de cause dans la situation de travail.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Causalité ▪ Multifactoriel 	<p> Mise en relation, sous forme rédigée ou schématisée d'un effet étudié et des facteurs de cause.</p>
Proposer une mesure de prévention visant à la suppression ou la réduction du risque.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suppression du risque ▪ Réduction du risque ▪ Protection collective ▪ Protection individuelle ▪ Formation ▪ Information 	<p> Mise en relation des mesures de prévention proposées avec les « principes généraux de prévention ».</p>
<p> - Lien avec l'enseignement professionnel.</p> <p> - Lien avec le programme de géographie de la classe terminale (thème 2 : « Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »).</p>		

Module C12 : L'égalité de traitement au travail

Ce module sensibilise l'individu aux différentes dimensions de l'égalité au travail, telles que l'emploi des jeunes, l'emploi des personnes en situation de handicap et l'égalité femme-homme. Il permet également de préciser le cadre réglementaire en milieu professionnel et d'identifier les personnes à contacter en cas de discrimination.

Attendus en fin de formation		Propositions d'activités et de supports d'apprentissage
Objectifs ciblés	Notions clés associées	
<p>Notions traitées précédemment : <i>EMC en classe de première professionnelle :</i> Thème : « Égaux et fraternels ». <i>EMC en classe de seconde professionnelle :</i> Premier thème : « La liberté, nos libertés, ma liberté ». Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. <i>EMC au collège (cycle 4) :</i> Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion. L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-garçon.</p>		
<p>Repérer les différentes catégories de discrimination au travail en identifiant les publics considérés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discrimination ▪ Code du travail ▪ Critère 	<p> Analyse des critères généraux de discrimination afin de proposer des cas concrets liés à l'entreprise (www.service-public.fr).</p> <p> Exploitation de faits d'actualité, de témoignages, de décisions de tribunaux à mettre en lien avec l'article L. 1132-1 « Principe de non-discrimination » du Code du travail (www.travail-emploi.gouv.fr, www.defenseurdesdroits.fr).</p> <p> Analyse d'exemples de situation où les inégalités de traitement sont prévues par la loi (exemples : dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes – contrat de professionnalisation, dispositifs réservés aux personnes en situation de handicap...).</p>
<p>Identifier les obligations en termes d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Égalité professionnelle ▪ Législation ▪ Obligation 	<p> Étude du rôle du CSE dans l'élaboration d'un accord en matière d'égalité professionnelle (entreprises de plus de 50 salariés), article L. 1142-5 du Code du travail (www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr).</p> <p> Exploitation d'exemples d'activités en lien avec l'exposition au risque en fonction du sexe en lien avec la prévention. Article L. 4121-3 du Code du travail.</p>

Identifier les interlocuteurs à solliciter en cas de discrimination au travail.	<ul style="list-style-type: none">▪ Comité social économique▪ Défenseur des droits▪ Inspection du travail▪ Organisation syndicale	 Analyses de procédures suite à des exemples de recours.
---	--	---